

## AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel [direction@hautegaspesie.com](mailto:direction@hautegaspesie.com)



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,  
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts  
Mardi 14 mars 2023, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

N <sup>o</sup>	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 mars 2023			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023			x		
4	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 <sup>er</sup> au 28 février 2023			x		
5	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
5.1	Résolution d'adoption du règlement numéro 2023-413 TNO <i>Règlement relatif à la démolition d'immeubles sur les territoires non organisés de Mont-Albert et de Coulée-des-Adolphe</i>			x		
5.2	Règlement numéro 2023-413 TNO <i>Règlement relatif à la démolition d'immeubles sur les territoires non organisés de Mont-Albert et de Coulée-des-Adolphe</i>			x		
5.3	Formation du comité de démolition <i>(en vertu de l'article 13 du règlement 2023-413)</i>			x	Aucun document  - Nomination de 3 élus - désigner le président parmi les membres du comité - Nomination d'un substitut	
5.4	Résolution d'adoption du règlement numéro 2023-414 TNO <i>Règlement modifiant le règlement numéro 2020-384 TNO Règlement sur la gestion contractuelle – TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie</i>			x		

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
5.5	Règlement numéro 2023-414 TNO <i>Règlement modifiant le règlement numéro 2020-384 TNO Règlement sur la gestion contractuelle – TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie</i>			x		
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure :	
8	Levée de la séance			x	Heure :	